



- ▶ [Jobs](#)
- [Entreprises](#)
- [Carrière](#)
- [Tests & Outils](#)
- [Forum](#)
- [Vidéo](#)

[s'Inscrire](#)

Trouvez un job ou tout sur votre carrière

Uniquement les jobs

Recherche

[Recherche approfondie dans 10969 jobs >](#)

TOPJOBS

DERNIER JOBS

INGENIEUR ELECTRICITE

SGS Belgium

TeamLeader Market development Life 2P et 3P

Vivium

DIRECTEUR FINANCIER

ASCENCIO

CONTROLEUR DE CHANTIER ELECTROMECHANIC.

IDEA

CONTROLEUR DE TRAVAUX PUBLICS

IDEA

ENTREPRISES À LA UNE



Marre des embouteillages? Trouvez un job en [En savoir plus](#)
fonction du temps de trajet, embouteillages con pris



Comment réussir son expatriation



©

De plus en plus de Belges sont tentés par une **expérience professionnelle à l'étranger**. Nos compatriotes comptent même parmi les nationalités qui ont le plus tendance à quitter leur pays d'origine. Mais attention : **une expatriation, cela ne s'improvise pas**. Voici quelques clés pour mettre toutes les chances de réussite de votre côté, si l'expérience vous chatouille. Quel moment plus propice en effet que la veille des vacances d'été pour rêver d'ailleurs plus prometteurs ?

Les chiffres le prouvent : les **Belges** sont de plus en plus nombreux à s'expatrier, que ce soit dans le cadre professionnel, d'études, de stages ou d'un projet à plus long terme d'installation définitive dans

un autre pays. Selon les statistiques disponibles, avec un taux d'émigration de **4,7 pour mille** (4,7 expatriés pour 1 000 habitants), nos compatriotes se trouvaient même en 2007 parmi les nationalités qui ont le plus tendance à quitter leur pays : sur les pays disposant des données nécessaires au calcul de cet indice, seuls le Luxembourg et la Suisse ont un taux d'émigration plus élevé, avec respectivement 7,3 ‰ et 4,95 ‰. Dans les années 70, on ne comptait encore que 1 à 1,5 départ par an pour 1 000 Belges résidant en Belgique. Cela signifie qu'**en trente ans, la propension des Belges à s'expatrier a triplé.**

Pour les candidats au départ, la prochaine période des vacances d'été peut être l'occasion de joindre l'utile à l'agréable en s'offrant un séjour dans le pays où ils souhaiteraient travailler ou s'installer. Que cela ne les dispense pas de bien organiser leur future expatriation en ne négligeant aucune des étapes préalables utiles ou indispensables. Voici les **cinq étapes-clés** résumées avec l'aide du site www.internationalcontacts.org, proposé par l'ASBL du même nom, spécialisée dans l'entrepreneuriat, l'emploi et la mobilité à l'international.

1. Un projet solide

L'expatriation, ça ne s'improvise pas sous peine de déconvenues. C'est aussi se confronter à l'inconnu. Mieux vaut donc savoir où vous voulez aller, pour y faire quoi, pendant combien de temps et de quelle façon. Pour élaborer un projet solide et vérifier sa validité, voici une check-list des questions à vous poser avant de démarrer.

Ma démarche est-elle solide ? Y a-t-il un réel avantage en termes professionnel ou personnel qui valide ma décision de partir à l'étranger ?

La barrière linguistique posera-t-elle un problème ? Ma connaissance de l'anglais en tant que langue d'échange international atteint-elle le niveau minimal requis ?

L'analyse coût-bénéfice est-elle favorable à ma décision de m'expatrier ?

Comment ma carrière sera-t-elle affectée par ma décision d'expatriation ? Mes diplômes et mon parcours professionnel seront-ils reconnus dans le pays destinataire ?

Quelles seront les conséquences de mon expatriation **en termes de fiscalité, de prestations sociales** (prise en charge des soins médicaux, droits à la retraite, etc.) ?

Le système de santé du pays destinataire offre-t-il les garanties suffisantes en cas de problème sérieux et sinon, comment surmonter la difficulté ?

Quelles sont les **possibilités de logement** dans le pays destinataire et comment organiser mon déménagement ?

Comment favoriser l'intégration dans un nouvel environnement professionnel, culturel et social pour ma famille et pour moi-même ?

Comment **maintenir des liens** avec la famille et les amis restés en Belgique ?

Chaque membre de la famille est-il bien décidé à quitter le pays et à me suivre pour s'installer dans le nouveau pays ?

Mon conjoint a-t-il l'intention de travailler ? Quelles sont les possibilités qui s'offrent à elle/lui ?

Comment organiser la scolarité de mes enfants pour ne pas laisser s'établir un décalage par rapport à la situation au pays ?

2. Trouver un job

Dans le cadre du projet ainsi formulé, la recherche d'un emploi ou d'un stage est une étape cruciale. De nombreuses ressources web en proposent. **International Contacts**, par ailleurs organisateur d'un International Job Day en novembre à Bruxelles, en présente un certain nombre sur son site, qui sont aussi de bonnes sources d'information.

Épinglons par exemple :

- la rubrique Offres d'emploi à l'étranger du **Forem** (www.leforem.be), service public wallon sur l'emploi et la formation.
- **Bijob** (www.bijob.be), le Brussels International Jobcentre, service de placement international d'Actiris, le service public de l'emploi bruxellois.
- le réseau **Eures** (<http://ec.europa.eu/eures/>), portail européen sur la mobilité de l'emploi. Il concerne les demandeurs d'emploi, les employeurs et les personnes à la recherche de possibilités d'éducation et de formation. Le site référence plusieurs centaines de milliers d'emplois dans plus de trente pays et permet une sélection par secteur d'activité, pays et région.
- **l'Amsep** (www.wapes.org), Association mondiale des services d'emploi publics, un réseau de 89 services de l'emploi dans 86 pays.

3. Démarches administratives

Il est indispensable de bien vous renseigner sur les **dispositions légales** et réglementaires et les **démarches administratives** à accomplir dans le pays que vous visez. La situation est différente selon que le pays de destination se trouve dans l'Espace économique européen (plus la Suisse) ou à l'extérieur de cette zone. Chaque pays a ses lois et ses dispositions. Il est important d'en prendre connaissance avant le départ. Tout comme de vous documenter sur les questions de fiscalité, taxes et impositions (y compris douanières), législation du travail, système de santé... La couverture sociale en cas de maladie ou d'accident, les droits à la retraite sont également des éléments à ne pas négliger.

Le site <http://diplomatie.belgium.be/fr/> délivre des informations sur le sujet. Consultez également ceux des **ambassades** des pays choisis.

Pour l'EEE et la Suisse, le site Eures (<http://eures.europa.eu>) livre un grand nombre d'informations pratiques pour chacun des pays concernés sur le marché du travail, les conditions de vie et de travail, les règles liées à la libre circulation.

Hors EEE, il sera le plus souvent nécessaire d'obtenir un **visa**, un titre de séjour et un permis de travail pour exercer un emploi.

Songez également à effectuer, avant de partir, toutes les formalités nécessaires en matière de sécurité sociale : consultez le [site de la sécurité sociale belge](http://www.socialsecurity.be) (www.socialsecurity.be), de mutuelle, d'allocations familiales, de pension, etc.

4. Assurez vos obligations en Belgique

Le projet prenant forme, il s'agit de partir en laissant une **situation claire** – ce qui est essentiel lorsque le départ envisagé n'est pas définitif – et en s'assurant que les documents emportés auront une valeur légale et reconnue dans le pays destinataire. Quelques formalités sont à exécuter auprès de la commune du lieu de résidence, des organismes de couverture sociale, sans oublier ce qui concerne la fiscalité. Une « **déclaration de départ à l'étranger** » devra être remplie à la commune et communiquée à différentes administrations, notamment fiscale.

Certains documents devront aussi être légalisés avant le départ, par exemple les **diplômes** obtenus en Belgique. À noter : l'existence du CV européen, une des composantes du dispositif Europass. Ce dernier vise à promouvoir la mobilité de tous les citoyens européens (étudiants, travailleurs, demandeurs d'emploi...) et leur propose un outil pour valoriser leurs qualifications et compétences de manière compréhensible et standardisée dans trente-trois pays européens.

5. Pensez... au retour

Qu'il soit programmé au terme d'une certaine période ou imprévu, par exemple en cas d'échec de l'expatriation, le retour au pays doit être envisagé dès la conception du projet de départ. Et préparé

avec autant de soin. Car pour beaucoup, il s'agira d'un changement aussi important que le départ à l'étranger. On revient certes en terrain connu, mais **bien des démarches à effectuer sont symétriques au retour** : sécurité sociale, retraite, impôts, école pour les enfants, abonnements divers... Sans oublier la (ré)inscription auprès de la commune où vous vous installerez.

Si des documents officiels ont été obtenus à l'étranger, il convient de vérifier leur validité en Belgique (par exemple le permis de conduire, des diplômes et attestation de formation, etc.). Le déménagement impose également d'en assurer la logistique et d'accomplir un certain nombre de formalités douanières.



29-06-2012 - Texte: Philippe Berkenbaum

[Travailler & vivre](#) - [Travailler à l'étranger](#) - [dubaï](#) - [expat](#) - [expatriation](#) - [expatrié](#) - [travailler à dubaï](#) - [Emirats Arabes Unis](#)

Lire aussi

[5 questions à se poser avant de s'expatrier](#)

[La Belgique, terre d'accueil des expatriés](#)

[Où trouver les meilleurs salaires d'expatriés ? En Russie !](#)

[L'expatriation : du désir à la nécessité](#)

[Expat: comment réussir le retour en Belgique?](#)

Jobs liés [Connectez-vous ou enregistrez-vous pour réagir](#)





Jobs les plus récents

DERNIER JOBS	JOBS PAR FONCT	JOBS PAR SECTE	JOBS PAR RÉGIO
<ul style="list-style-type: none">AdministrationAutres fonctionsConsultantCréatifDirectionFinanceFranchise & GéranceMédical ParamédicalPersonnel Horéca & tourismeManagement RHICT & InternetIngénieurs Juristes & NotairesLogistique & DistributionAssistance socialeMarketing & communicationEnseignement & formationServices publicsPurchasing/AchatsRédaction & communicationRecherche & développementSalesTechnique & ProductionMétiers libéralesRecherche scientifique			

TOUT SUR VOTRE CARRIÈRE

- [Evoluer](#)
- [Quitter son emploi](#)
- [Choisir](#)
- [Salaire](#)
- [Postuler](#)
- [Travailler & Vivre](#)

TESTEZ-VOUS

- [Compas des salaires](#)
- [Competence Indicator](#)
- [Company Car Cost Calculator](#)

CONTACTEZ-NOUS

- [Votre annonce sur Références](#)
- [Nous contacter](#)
- [FAQ](#)
- [Références sur Twitter](#)
- [Références sur Facebook](#)

MON RÉFÉRENCES

- [Votre profil](#)
- [Votre CV](#)
- [Vos favoris](#)
- [Vos candidatures](#)
- [Vos paramètres e-mail](#)



18-08-2012

Bureau Reconnu Jobs & Careers VG.1245/B - [Protection de la vie privée](#) - [Conditions d'utilisation](#)

